



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

catastrophes naturelles

Question écrite n° 108208

Texte de la question

M. Noël Mamère attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les préoccupations de certains de ses administrés concernant les conséquences de la sécheresse sur leur maison d'habitation. En effet, la parution de l'arrêté interministériel qui intervient au terme d'une instruction par plusieurs administrations centrales se fait attendre, de sorte que les administrés touchés par ces mouvements de terrain ne disposent pas d'un arrêté leur permettant de saisir leur assureur (le dernier arrêté, signé le 11 janvier 2005 et paru au Journal officiel du 1er février, concernait les problèmes apparus durant la période de juillet à septembre 2003. Aussi, il lui demande de mettre un terme à cette attente en faisant publier ledit arrêté afin que tous les citoyens concernés ne voient pas leurs biens se déprécier.

Données clés

Auteur : [M. Noël Mamère](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108208

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11228